



RAPPORT DE GESTION

Présenté à l'Assemblée Générale du 7 Novembre 2017

Paris, le 15 septembre 2017

**Chers Collègues,
Chers Adhérents,**

Notre association compte au 30 juin 2017 1.942 adhérents contre 1.950 adhérents à la clôture de l'exercice précédent. Ces chiffres témoignent de l'implication de notre spécialité dans l'accréditation.

Nous soumettons à votre approbation les **comptes de l'exercice portant sur douze mois allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.**

Sur le plan de la gestion cet exercice a été marqué par quelques évolutions :

- Poursuite de la mise en application de la rémunération des activités d'analyse et d'exploitation des données de notre base d'EPR par les groupes d'experts pour encourager la production documentaire ;
- Décision de confier la « refonte » du système d'Information de l'association à la société CYIM. Dans un premier temps refonte du tableur de gestion des programmes d'accréditation des adhérents et de la gestion des experts en lien avec le logiciel de la Haute Autorité en Santé SIAM2 et secondairement refonte de la partie gestion administrative et documentaire.
- Depuis le 1^{er} janvier 2017, les cotisations (hormis chèques) ne sont plus encaissées par l'association Orthorisq mais par la SOFCOT. Un contrat de prestation de service a été signé avec cette dernière le 20 avril 2017 qui prévoit le reversement mensuel des cotisations par la SOFCOT.
- le Conseil d'Administration du 16 septembre 2016 a validé la nomination de Mme. Welby en tant que Vice-Président.

Pour l'exercice concerné, l'analyse du **compte de résultat** de notre association fait apparaître une augmentation de 280 K€ des **produits d'exploitation**, avec un montant total de **2.167 K€** (1.888 K€ pour l'exercice précédent). Auxquels s'ajoutent - 1 K€ de produits financiers et 680 K€ de produits exceptionnels.

Ces produits d'exploitation se décomposent en

- Cotisations indirectes (part due par les CPAM pour les membres ayant validé leur bilan) : 685 K€ (752 K€ pour l'exercice précédent),
- Cotisations des adhérents : 197 K€ (192 K€ pour l'exercice précédent),
- Reprise de provisions : 100 K€ (0 K€ pour l'exercice précédent),
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs pour 1.170 K€ (875 K€ un an plus tôt).

Dans un même temps, le compte de résultat fait apparaître une **hausse de 936 K€ des charges d'exploitation**, pour un montant total de **2.844 K€** (1.908 K€ pour l'exercice précédent).

La principale charge concerne les **rémunérations des experts** (y compris celles liées à la perte d'activités), versées sous forme d'honoraires pour **476 K€** (366 K€ pour l'exercice précédent). Le total des règlements aux experts s'élève à **475 K€** (393 K€ pour l'exercice précédent). Il correspond essentiellement aux activités d'expertise proprement dites, mais aussi aux indemnisations pour participation aux réunions et au remboursement de frais de déplacement.

Les **frais d'organisation de la « journée de formation des adhérents »**, représentent un montant total de **89 K€** (84 K€ lors de l'exercice précédent)

Les charges de **personnel** représentent 46 K€ (40 K€ pour l'exercice précédent).

Les **honoraires** (direction, expert-comptable et commissaire aux compte) représentent un montant total 123 K€ (110 K€ pour l'exercice précédent).

On trouve également un ensemble de **charges de fonctionnement** diverses pour un montant total de 54 K€ (54 K€ pour l'exercice précédent).

Une **dotation aux provisions pour dépréciation** des créances d'un montant de 91,5 K€ a été comptabilisée (pas de dotations sur l'exercice précédent) correspondant à aux créances CPAM 2012 et 2014.

L'amortissement de la plateforme de webformation et du logiciel de gestion des adhérents entraîne pour cette année une dotation aux amortissements de 27 K€ (38 k€ pour l'exercice précédent).

Les provisions pour engagements à réaliser sur ressources affectées se montent à 1 910 K€ (contre 1 170 K€ sur l'exercice précédent), suite à la régularisation due à une insuffisance de constatation des produits CPAM à la clôture de juin 2011.

Le total des produits de l'exercice s'élève ainsi à 2.846,5 K€ (1.902 K€ pour l'exercice précédent), le total des charges à 2.843,7 K€ (1.908 K€ pour l'exercice précédent), soit un **exercice bénéficiaire de 2.823 €** (résultat déficitaire de 5.566 € pour l'exercice précédent).

Analyse du Bilan :

A l'**actif du bilan**, on trouve 32 K€ en immobilisations contre 21 K€ pour l'exercice précédent (correspond essentiellement à la plateforme Web formation).

Les actifs circulants représentent 1.066 K€ : versements attendus de la SOFCOT (ODPC) pour 14,4 k€, des CPAM pour 937 K€ et cotisations à percevoir pour 114,7 K€.

Les disponibilités représentent un montant total de 1.434 K€, se composant de 193 K€ de liquidités et 1.240 K€ de placements (79,6 K€ sur livret A, 1.159,5 K€ en compte épargne et 1 K€ d'intérêts courus à percevoir en placement sur livret)

Le total de l'actif du bilan est de 2.465 k€ au 30 juin 2017 contre 1.689 K€ au 30 juin 2016.

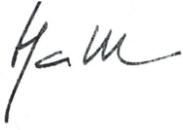
Au **passif du bilan**, on trouve les fonds propres de l'association pour un montant de 385 K€ (381 K€ reportés de l'exercice précédent augmentés du résultat de l'exercice), les fonds dédiés pour un montant de 1.910 k€ ;

Enfin, les dettes pour 73 K€ (dettes d'exploitation 57 K€, dettes fiscales et sociales 16 K€) et les produits constatés d'avance (cotisations des adhérents) pour 97 K€ (correspondant au second semestre 2017 sur la base des 1.942 adhérents).

L'analyse de ces chiffres suscite quelques commentaires :

- ***Les produits liés à l'activité sont en légère diminution sur l'exercice du fait d'une petite diminution du nombre d'adhérents éligibles au versement par les CPAM les départs en retraites n'étant que partiellement compensés par les nouveaux entrants. Alors que les cotisations ont légèrement augmenté (mais les adhérents salariés ne nous font pas bénéficier du versement CPAM). L'augmentation des produits d'exploitation provenant de la hausse du report des ressources non utilisées des exercices antérieurs et de la reprise de provisions sur créances CPAM.***
- ***Les charges d'exploitation ont augmenté de 135 k€, avant tout du fait de la mise en place d'un système de rémunération des travaux d'exploitation de la base d'EPR à visée de production documentaire.***
- ***Les fonds dédiés (fonds affectés pour financer notre mission sociale) sont en hausse du fait de la régularisation des produits CPAM relatifs à 2011, ce qui permet à l'association d'envisager l'avenir avec optimisme.***
- ***Cette évolution nous permet de présenter un bilan qui est à l'équilibre (légèrement bénéficiaire). Ce qui nous permet de répondre pour la quatrième année consécutive à l'exigence de la HAS qui dans son renouvellement d'agrément en date du 22 mars 2012 soumettait celui-ci à la condition d'un retour à l'équilibre financier.***
- ***La poursuite des efforts entrepris permet d'inscrire cet équilibre dans la durée et contribue à améliorer notre trésorerie avec une augmentation significative de nos fonds dédiés.***

Nous restons à votre disposition pour toute question ou renseignement complémentaire et vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments dévoués.



Gilles Marcillaud
Trésorier

ORTHORISQ - Association Loi 1901

Journal Officiel du 04/02/2006, N° 20060005

Siège social : SOFCOT, 56 rue Boissonade 75014 Paris

Tél : 01 43 22 47 65 - email : orthorisq@orthorisq.fr